

Réf: Dossier N° 068020

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE MALOU »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot CDY 2 PLATX  
SICOGI 1, Ilot APT 247

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MALOU »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES  
- COMMERCE GENERAL  
- PRESTATION DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot CDY 2 PLATX  
SICOGI 1, Ilot APT 247

Dirigeant(s) : Mlle N'SOUA JEANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08660 du 03/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42540/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

